



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe
27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH
se réunira, en séance ordinaire le 28 novembre 2025, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Finances: Budget communal - reste à réaliser en investissement dépenses et recettes,
- Finances: Effacement de dette d'une administrée,
- Finances: Budget communal - travaux en régie,
- Finances: Salle des Fêtes - tarif 2026,
- Atelier: contrat de sécurité,
- Administration: Convention INSE et Bourth pour la mission d'instruction des demandes de publicité extérieure, enseignes et pré-enseignes,
- Épicerie: Attribution, montant des loyers, provision, bail
- École: convention d'utilisation et de formation des piscines de Breteuil, Verneuil et la baignade biologique de Rugles,
- École: précision sur le règlement intérieur de la garderie - article 1.4,
- Église Saint-Just: rapport de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC),
- Éclairage public - Passage de la Sœur BRARD: convention d'établissement des réseaux d'éclairage public: façade, lignes et accessoires
- Questions diverses: Épicerie : travaux, Atelier: Véhicule - Peugeot Partner, Dossier subvention.

Fait à Bourth, le 21 novembre 2025

Le Maire



Alain Roettant